

COMMENT PARTICIPER AU RÉSEAU "VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ" ?



En m'inscrivant à la « formation de formateur-trice » de trois jours pour obtenir une habilitation DREETS.

En animant, à minima une fois par an et en binôme, la formation de deux jours en direction des acteurs de terrain.



Pour vous renseigner, contactez :

Céline PERIER - Référente "VRL" au sein de la DREETS Grand Est celine.perier@dreets.gouv.fr

 <https://formation-laicite.anct.gouv.fr>

En savoir plus

 www.laicite-grandest.org

LE RÉSEAU DE FORMATEURS-RICES

"VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ"

RÉGION GRAND EST



Le plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » vise à répondre à un besoin de qualification sur l'application du principe de laïcité. Il est destiné aux agents publics, aux professionnels-les et aux bénévoles associatifs.

La DREETS Grand Est pilote la déclinaison du plan et l'animation du réseau de formateurs-trices dans la région Grand Est avec l'appui de l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV).

Un réseau pour :



- Être accompagné-e pour la mise en œuvre du plan sur le terrain,
- Échanger et partager des bonnes pratiques,
- Bénéficier de l'expertise de ses pairs,
- Être informé-e des actualités relatives aux enjeux de laïcité,
- Consolider ses connaissances.

Plus de 200 formateurs et
formatrices habilités-es sur
tout le territoire du Grand Est

Plus de 10000 professionnels-
les et bénévoles sensibilisés-es
et formés-es depuis 2016

Être membre du réseau, c'est bénéficier,

d'outils dédiés

- Un portail AGATE

pour la gestion des formations

🌐 <https://formation-laicite.anct.gouv.fr>

- Un site internet

avec un espace réservé aux formateurs-trices

🌐 www.laicite-grandest.org



- Un panorama de presse

spécifique sur la thématique laïcité

🌐 www.scoop.it/topic/laicite-6/

- Une lettre d'information

pour les actualités VRL Grand Est

de temps d'échanges pour partager et se ressourcer

- Une journée régionale par an, qui regroupe l'ensemble des membres du réseau,

- Des points « Actu juridique », en visioconférence, en partenariat avec l'Université de Strasbourg (2-3 par an),

- Des formations complémentaires sur des sujets spécifiques : « Education aux médias et à l'information (EMI) », « Posture du formateur-trice pour adulte »,

- Des rencontres départementales.